**Quel est le meilleur système de taxation des produits du tabac pour les finances**

**au Sénégal et au Nigéria ?**

L’utilisation des taxes d’accise – ad valorem et spécifiques – pour réduire la consommation de cigarettes est relativement récente dans beaucoup de pays en développement. Il existe néanmoins suffisamment d’exemples empiriques pour témoigner de l’utilisation de ce genre de taxes par des gouvernements à travers le monde pour augmenter les recettes fiscales. La plupart du temps, ces revenus fiscaux sont utilisés afin de financer le système de santé ainsi que d’autres programmes. Pour les gouvernements des pays en développement, la taxation du tabac représente en outre un outil important pour améliorer l’Etat des finances publiques. En effet, étant donné que les taxes sont toujours relativement modestes dans la plupart de ces pays, et que la demande pour les produits du tabac y est souvent peu sensible aux prix, beaucoup de gouvernements peuvent significativement accroître leurs revenus en augmentant les taxes sur ce produit. Cependant, ces gouvernements hésitent à procéder à de telles augmentations de façon continue par crainte de leurs impacts réels sur les finances publiques.

En utilisant les données du GATS (Global Adult Tobacco Survey), cette étude « Finances Publiques et Taxation du Tabac en Présence de Variétés de Marques : Théorie et Application au Sénégal et au Nigeria » du CRES a cherché à déterminer l’impact sur le prix, sur la demande de cigarettes, ainsi que sur les recettes fiscales, d’une augmentation des taxes d’accise en présence de plusieurs variétés de cigarettes, pour le Sénégal et le Nigéria. Un modèle théorique tenant compte de la variété des marques de cigarettes a d’abord été développé pour mesurer les effets des hausses de taxe sur les prix. Par la suite, un modèle de simulation a été utilisé pour connaître l’impact des hausses de prix dues à la taxe sur les finances publiques.

Les résultats montrent tout d’abord que pour le Sénégal, les taxes d’accise spécifiques sont mieux adaptées, tandis que pour le Nigéria, ce sont les taxes d’accise ad valorem qui sont les mieux adaptées. Ces résultats sont intéressants dans la mesure où les taxes d’accise au Sénégal et au Nigéria sont exclusivement ad valorem. Il ressort aussi que le développement fiscal n’a pas les mêmes implications pour ces deux pays. Augmenter les taxes d’accise sur le tabac au Sénégal réduit fortement sa demande, mais aussi entraine une baisse des recettes fiscales d’accise, tandis que cela induirait une baisse moins substantielle de la demande au Nigéria néanmoins accompagnée d’une hausse des recettes fiscales. Cette différence découle en grande partie du fait que la demande est plus sensible aux augmentations de prix au Sénégal qu’au Nigéria. Finalement, il est important de noter aussi qu’il existe un seuil au-delà duquel les augmentations des taxes n’ont plus d’effets positifs sur les recettes fiscales au Nigéria.

Ainsi, il ressort de cette étude qu’il est important :

* D’associer une taxe spécifique à la taxe ad valorem pour une fiscalité plus appropriée pour le Sénégal et le Nigéria ;
* De mettre en place une politique de taxation différenciée : en fonction de la localisation géographique au Sénégal et en fonction de la tranche d’âge au Nigéria.